

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1252 rendant exécutoires les délibérations n° 364 et 365 du 22-9-1962 de la Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale de la C.F.S.

n° 1252

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
25 septembre 1962

Numéro JO  
n° 9 du 30/09/1962

Date du numéro  
30 septembre 1962

### VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Officier èe la Légion d'honneur, Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des Territoires et les textes subséquents qui l'ont modifié ou complété

**Vule** budget local pour l'exercice 1962

**Vule** budget annexe du Port pour l'exercice 1962;

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — Sont rendues immédiatement exécutoires les délibérations suivantes de la Commission Permanente de l'Assemblée Territoriale en date du 22 septembre 1962 : N° 364 portant ouverture de crédits supplémentaires au Budget Annexe du Port pour l'exercice 1962 ; N° 365 portant ouverture de crédits supplémentaires au Budget Local pour l'exercice 1962.

**Le Gouverneur, Jacques COMPAIN.**